

20 décembre 2021

EM/2021/41

Invitation à l'attention des membres de l'IPBES et observateurs (pays non membres de la Plateforme) de la neuvième session de la Plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES 9)

Chers membres de l'IPBES et observateurs (pays non membres de la Plateforme),

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la neuvième session de la Plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES 9), qui devrait avoir lieu **du 3 au 9 juillet 2022 à Bonn, en Allemagne**.

Des consultations régionales ainsi qu'une journée des parties prenantes devraient être organisées le **2 juillet 2022**. La neuvième session de la Plénière s'ouvrira le **dimanche 3 juillet 2022** à 10 heures (CEST). Elle devrait prendre fin le **samedi 9 juillet 2022**. Le secrétaire des organes directeurs du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a envoyé une invitation à tous les ministres de l'environnement de tous les États membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU) ou membres d'institutions spécialisées ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique, à tous les représentants permanents auprès du PNUE, ainsi qu'aux missions permanentes auprès des Nations Unies. Les organisations observatrices recevront une lettre d'invitation sous peu.

L'ordre du jour provisoire de la neuvième session de la Plénière est disponible à l'adresse suivante : <https://ipbes.net/events/ipbes-9>.

En vue de confirmer leur inscription, les membres de la Plateforme et les organisations observatrices sont invités à télécharger **dès que possible** la communication officielle contenant les noms des membres de leurs délégations, et **au plus tard le 20 mai 2022**, sur la plateforme accessible à l'adresse suivante : <https://ipbes.net/ipbes-9/nomination-letters-and-credentials>.

En outre, tous les membres d'une délégation doivent **remplir dès que possible, et au plus tard le 27 mai 2022, le formulaire de candidature disponible à l'adresse suivante** : <https://ipbes.net/ipbes-9/registration>. Un membre d'une délégation ne peut pas inscrire d'autres membres de sa délégation. Notez qu'il convient de disposer d'un compte d'utilisateur IPBES pour remplir le formulaire d'inscription. Vous pouvez créer votre compte à l'adresse <https://ipbes.net/user/register>.

De même, il convient de s'inscrire pour participer à la journée des parties prenantes. À cette fin, veuillez remplir le formulaire disponible à l'adresse suivante : <https://ipbes.net/ipbes-9/registration-stakeholder-day>. Notez toutefois que l'inscription à la journée des parties prenantes ne donne pas accès à la neuvième session de la Plénière de l'IPBES.

Conformément au règlement intérieur des sessions de la Plénière de l'IPBES et au déroulement des sessions précédentes, chaque **membre de l'IPBES** est tenu de soumettre au

secrétariat de l'IPBES les lettres de créance de ses représentants, ainsi que les noms de ses représentants suppléants et de ses conseillers. Les lettres de créance doivent être délivrées par le chef de l'État, le chef du gouvernement ou le ministre des Affaires étrangères conformément à la politique et à la législation de chaque pays. Les **observateurs** n'ont pas à soumettre de lettres de créance. **Un membre de la délégation** doit soumettre un exemplaire scanné des lettres de créance contenant les noms des représentants à la neuvième session de l'IPBES avant le **15 juin 2022** sur la plateforme accessible à l'adresse suivante : <https://ipbes.net/ipbes-9/nomination-letters-and-credentials>. Les lettres de créance originales doivent être envoyées au secrétariat de l'IPBES par courrier au plus tard le **15 juin 2022** ou remises au bureau d'inscription du secrétariat au plus tard le **4 juillet 2022**.

Je profite de cette occasion pour inviter les membres de l'IPBES et les observateurs qui ne l'ont pas encore fait à désigner un point focal national chargé d'assurer la liaison avec le secrétariat de l'IPBES en remplissant le formulaire afférent en ligne et en soumettant une lettre de nomination à l'adresse suivante : https://ipbes.net/form/national_focal_point_designation-government. La liste des points focaux nationaux est disponible à l'adresse suivante : <https://ipbes.net/national-focal-points>.

Pour conclure, j'aimerais également inviter tout gouvernement en mesure de le faire à envisager d'accueillir la onzième session de la Plénière de la Plateforme, prévue en 2024. Les gouvernements qui souhaiteraient accueillir la onzième session de la Plénière sont invités à envoyer un courriel à l'adresse secretariat@ipbes.net.

Je vous remercie encore de votre soutien indéfectible à l'IPBES.

Sincères salutations,



D^r Anne Larigauderie | Secrétaire exécutive